

Stratégie face à la surabondance des cerfs de Virginie

Présentée par :

Valérie Audet

Technicienne en environnement, Chargée de projet.

1

Réalité du sud du Québec

La surabondance du cerf de Virginie

Le sud du
Québec

- Rareté des hivers rigoureux
- Peu de prédateurs naturels
- Chasseurs en baisse

Un animal
prolifique!

- Mâles polygames
- Femelles peuvent se reproduire dès l'âge de 6 mois et avoir 1-3 faons/année

Surpopulation

- Régénération des forêts difficile
- Perte de rendement pour le milieu agricole
- Accidents routiers

An	Ours noir	Orignal	Cerf de Virginie
0			
1			
2			
3			
4			
5			
6			

- jeune de l'année
- sexuellement immature
- sexuellement mature

Produit par le Black Bear Technical Team 2005
Note: La chartre ne considère pas la mortalité

2

2



3

3



Crédit photo : Jay Brasher

4

Projet faune

Phase 1 (2019-2022)

Gestion ciblée de la faune en Estrie

Objectifs

1. Tester la possibilité d'accentuer significativement la pression de chasse sur des îlots agricoles
2. Appliquer ces principes à l'échelle régionale

Résultats escomptés à long terme

- Réduire les dommages sur les cultures
- Favoriser la régénération forestière
- Diminuer les accidents routiers impliquant la faune

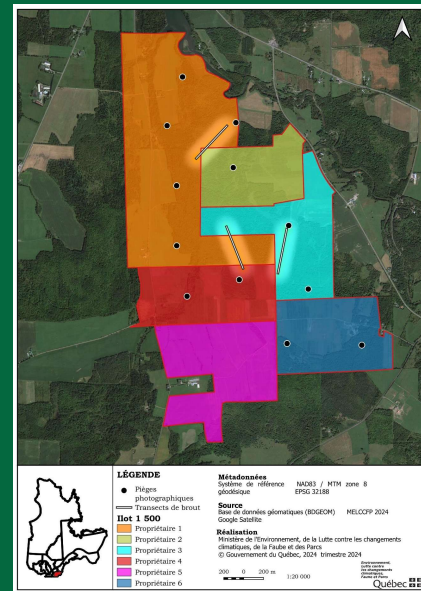
Partenaires principaux

Ville de Sherbrooke, UPA- Estrie, MELCCFP

4

Mise en place du projet

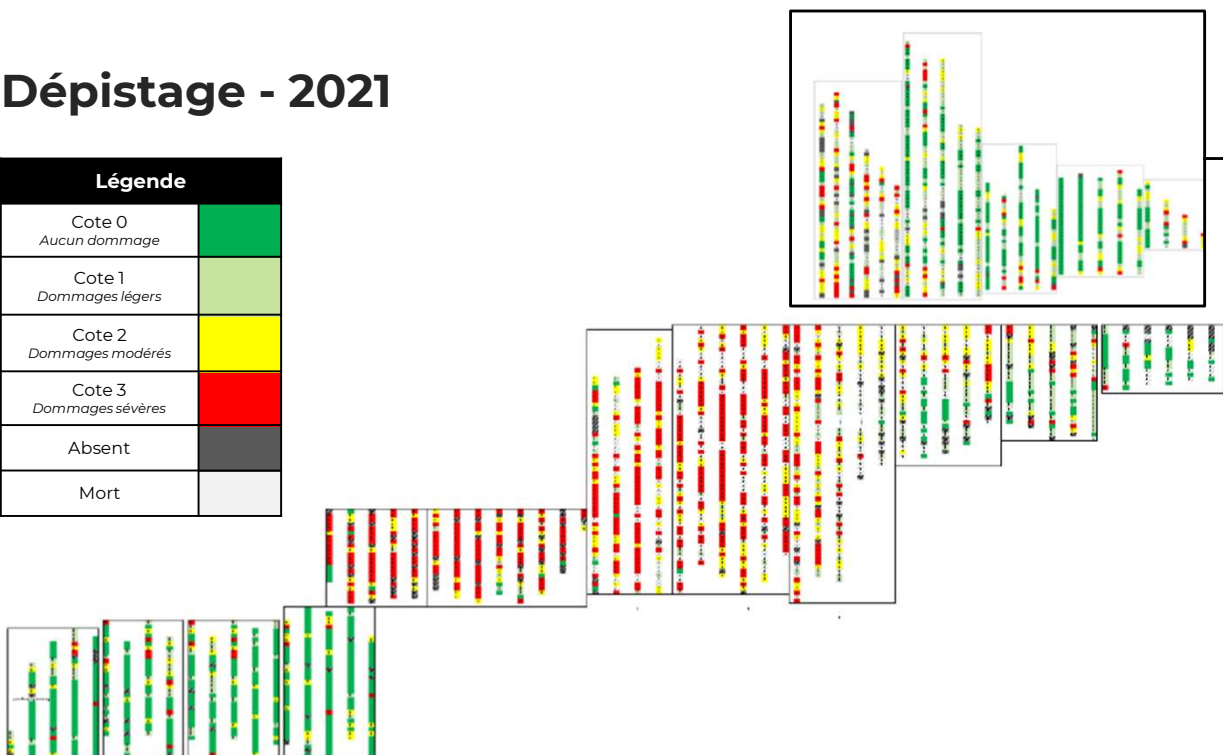
- 3 ilots suivis
- 1 à 6 propriétaires/ ilots
- Productions variées (forestière, grandes cultures, sapin de Noël, laitière, etc.)
- Implication d'écoles secondaires (avec programme de chasse) et chasseurs expérimentés
- Dépistage des dommages causés par la faune (MAPAQ) en 2021 et 2023.



5

Dépistage - 2021

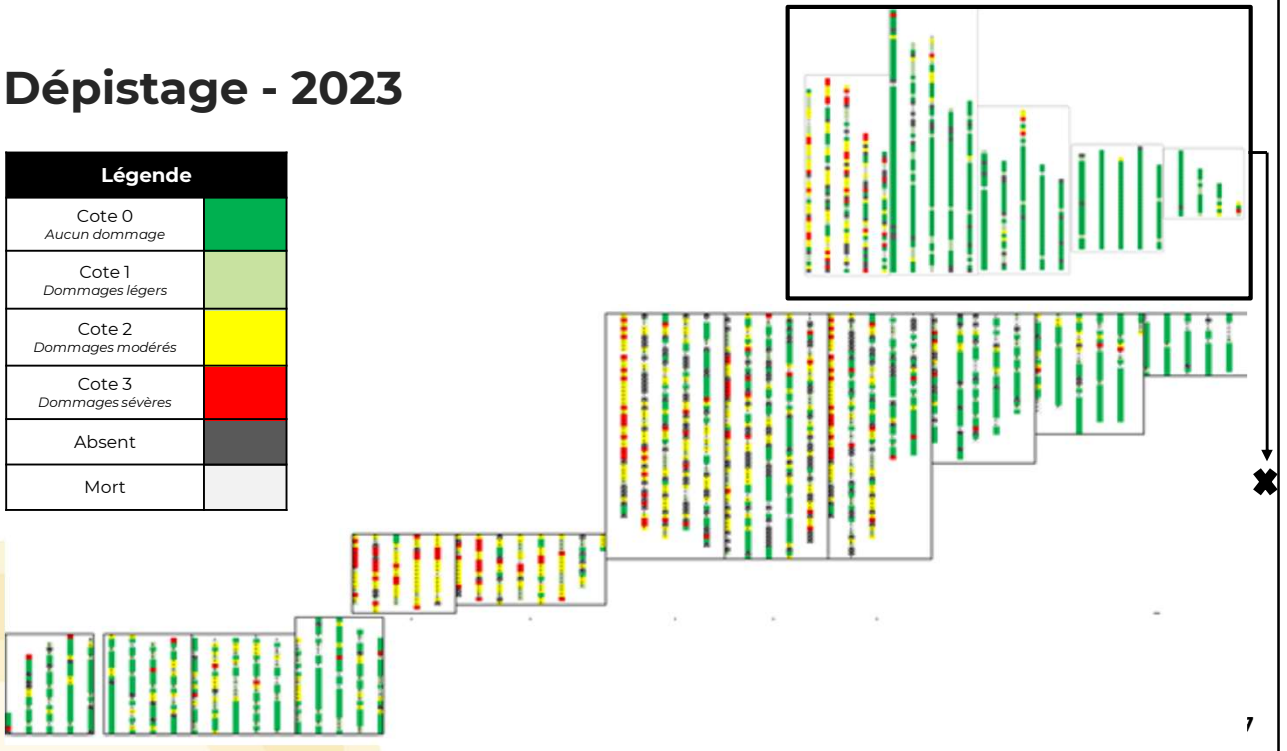
Légende	
Cote 0	
Aucun dommage	
Cote 1	
Dommages légers	
Cote 2	
Dommages modérés	
Cote 3	
Dommages sévères	
Absent	
Mort	



6

Dépistage - 2023

Légende	
Cote 0 <i>Aucun dommage</i>	
Cote 1 <i>Dommmages légers</i>	
Cote 2 <i>Dommmages modérés</i>	
Cote 3 <i>Dommmages sévères</i>	
Absent	
Mort	



7

Phase 2 (2023-2026)

Les ressources fauniques estriennes : Chasse et gestion de la biodiversité

Objectifs

- Avoir une **ressource à temps partiel** pour la mise en œuvre
- Favoriser l'**augmentation de la pression de chasse** sur les territoires agricoles
- Créer des **outils faciles d'utilisation** pour partage de connaissances
- **Accompagner les producteurs**



Crédit photo : Marg Werben

8

8

Étape importante

SONDAGE AUPRÈS DES PRODUCTEURS



Qui – Les producteurs de l'Estrie (9 MRC)

Quoi - Dommages causés par la faune et l'intérêt pour l'obtention d'outils ou d'accompagnement

Quand – 11 avril au 15 mai 2024

Comment – Partenariat avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

- Montage en collaboration avec l'UPA-Estrie
- Envoi du sondage
- Récolte et analyse des données

Québec 

9

9

Nombre de répondants / proportion (%) par MRC

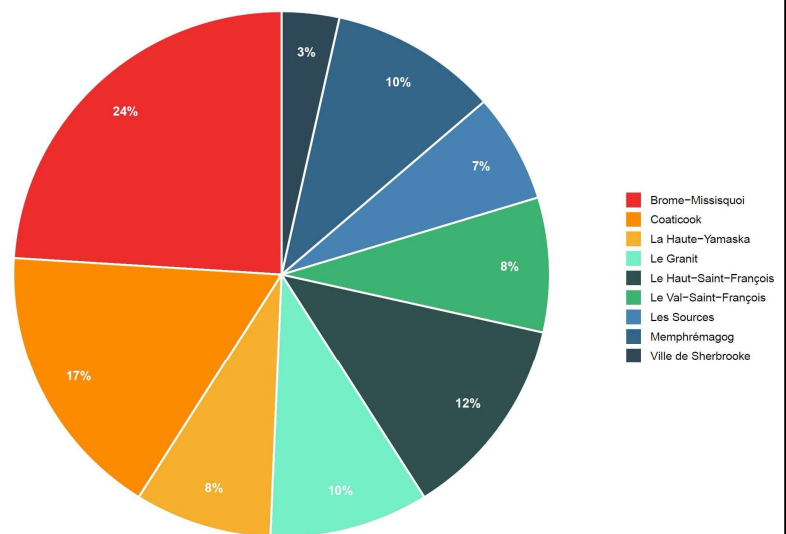
Dans quelle MRC et quelle municipalité est située votre exploitation agricole ou forestière?

Nombre de répondants

376/3 006 courriels (13 %)

Répartition des %

Représentatif des producteurs/MRC

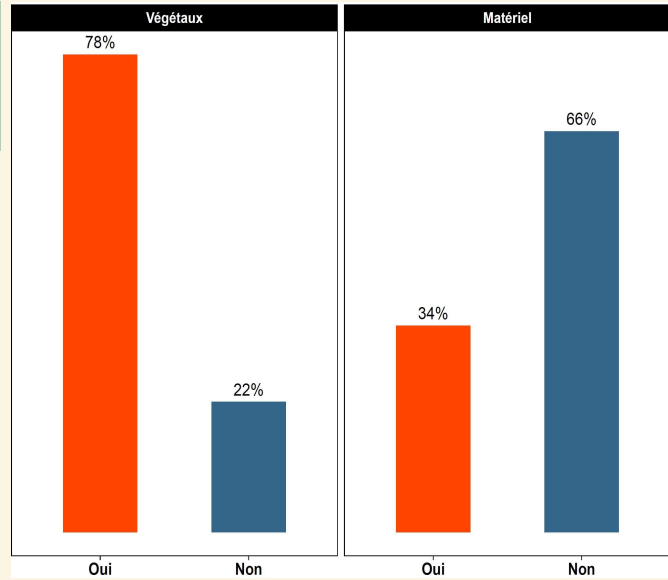


10

10

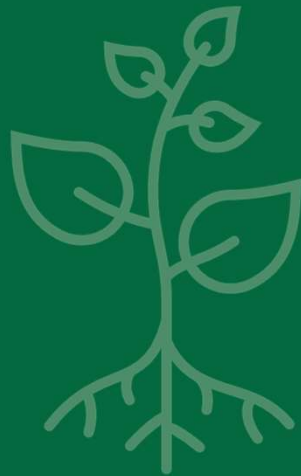
Proportion de répondants dont les végétaux ou le matériel ont été endommagés en 2023

Est-ce que l'une ou l'autre de ces productions végétales, et/ou le matériel qui y est associé, a subi des dommages causés par la faune en 2023?



11

11

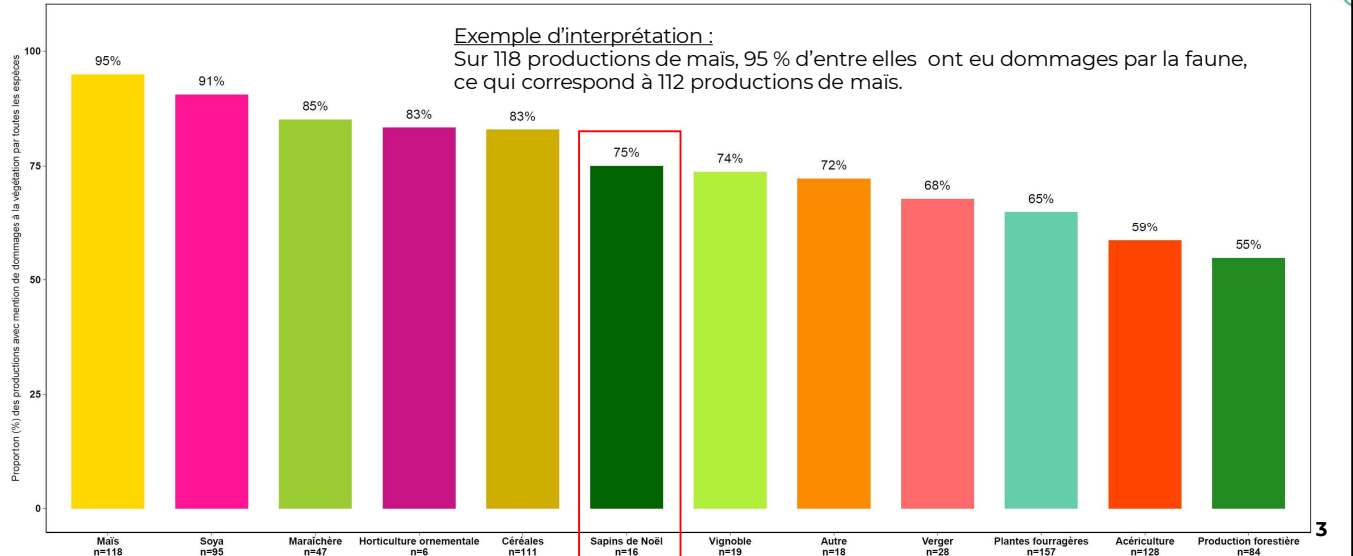


Dommmages aux végétaux

12

Proportion des productions avec mention de dommages à la végétation

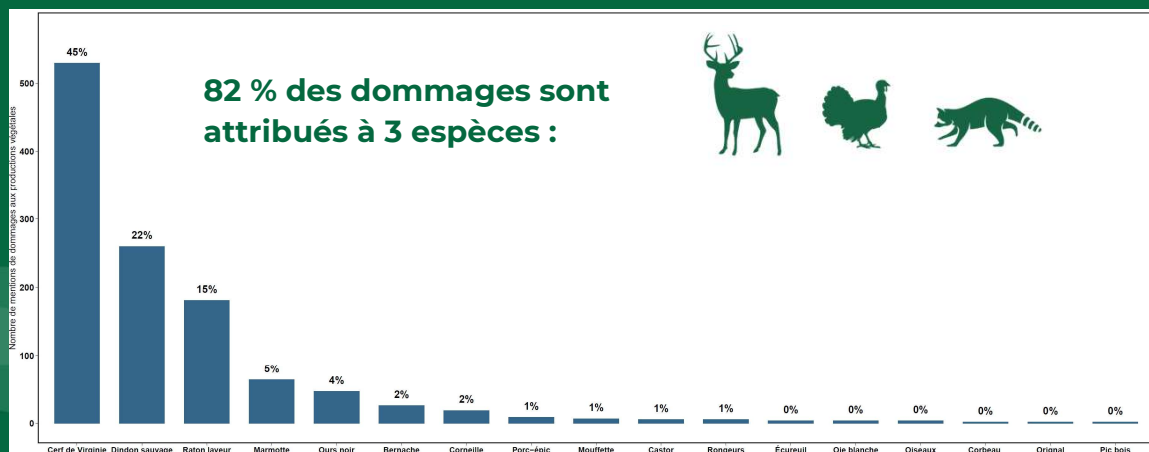
Est-ce que les végétaux de cette production ont subi des dommages causés par la faune?



13

Nombre de mentions de dommages à la végétation selon l'espèce

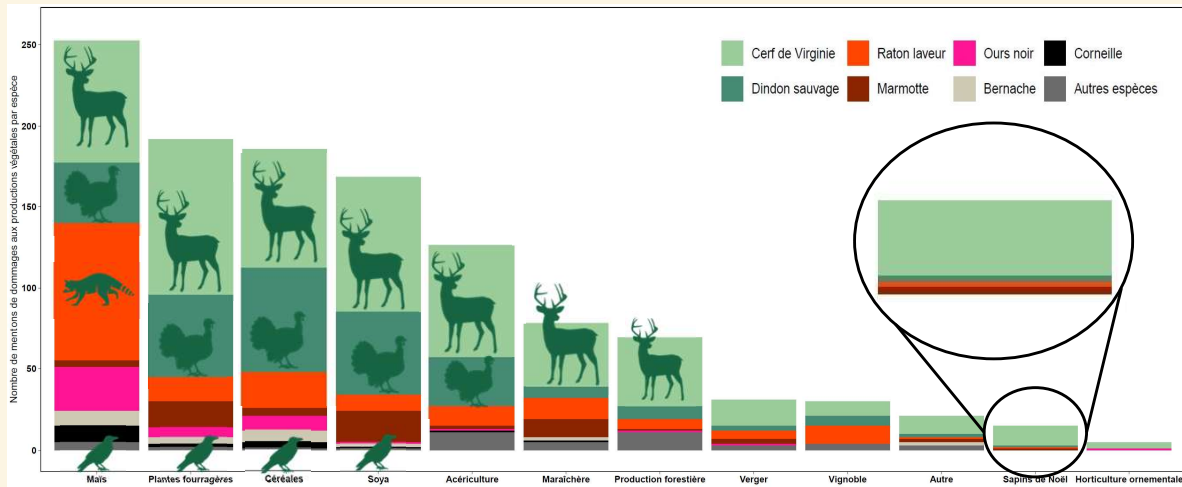
Selon vous, quelle(s) espèce(s) est (sont) principalement responsable(s) de ces dommages causés aux végétaux?



14

14

Nombre de mentions de dommages à la végétation par espèce selon le type de production



Note : Les espèces dont le nombre de mentions représentent 1 % et moins des mentions totales de dommages à la végétation ont été regroupées dans la catégorie « Autres espèces ».

15

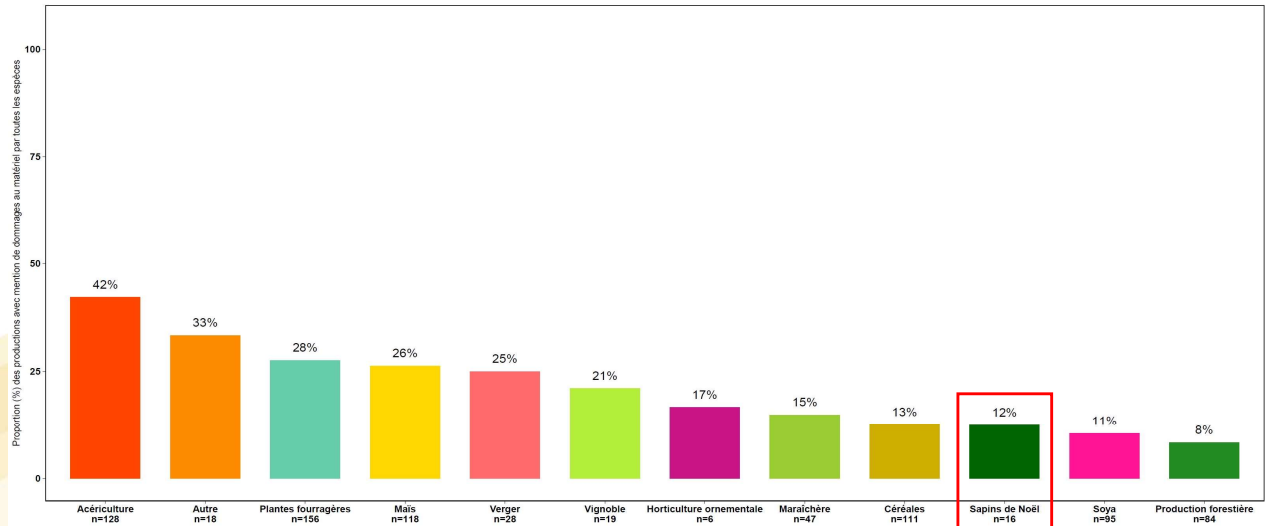
15

Dommages au matériel

16

Proportion (%) des productions avec mention de dommages au matériel

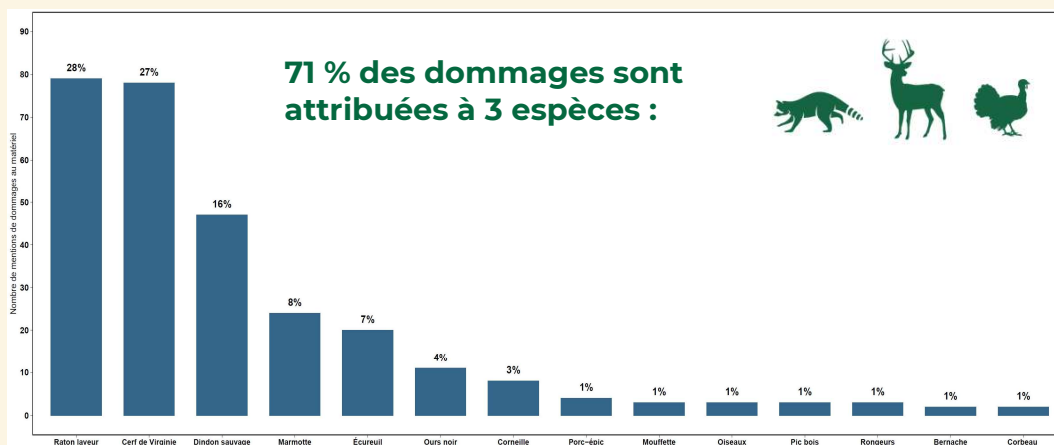
Est-ce que le matériel associé à cette production (ex. machineries, ensilages, bâtiments, etc.) a subi des dommages causés par la faune?



17

Nombre de mentions de dommages au matériel selon l'espèce

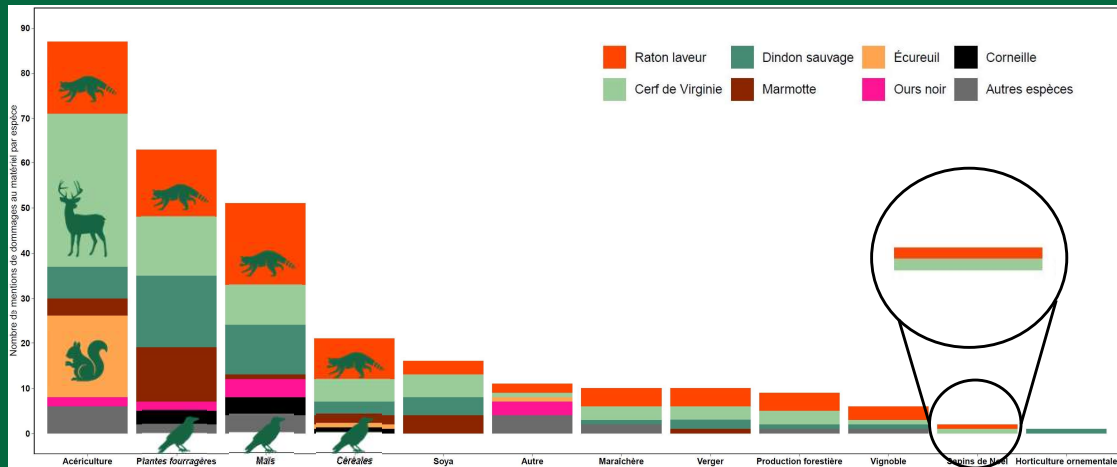
Selon vous, quelle(s) espèce(s) est (sont) principalement responsable(s) de ces dommages causés au matériel?



18

18

Nombre de mentions de dommages au matériel par espèce selon la production



Note : Les espèces dont le nombre de mentions représentent 1 % et moins des mentions totales de dommages au matériel ont été regroupées dans la catégorie « Autres espèces ».

19

19

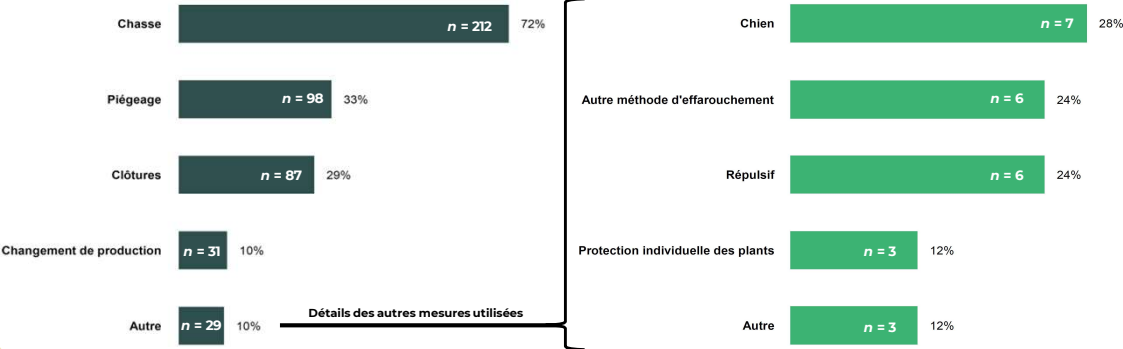
Méthodes de mitigation employées et besoins des répondants

20

Méthodes de mitigation employées pour réduire des dommages

Avez-vous déjà mis en place certaines mesures afin de réduire les dommages causés par la faune?

Nombre de répondants ayant employé au moins une méthode de mitigation : **296 / 376 (78%)**



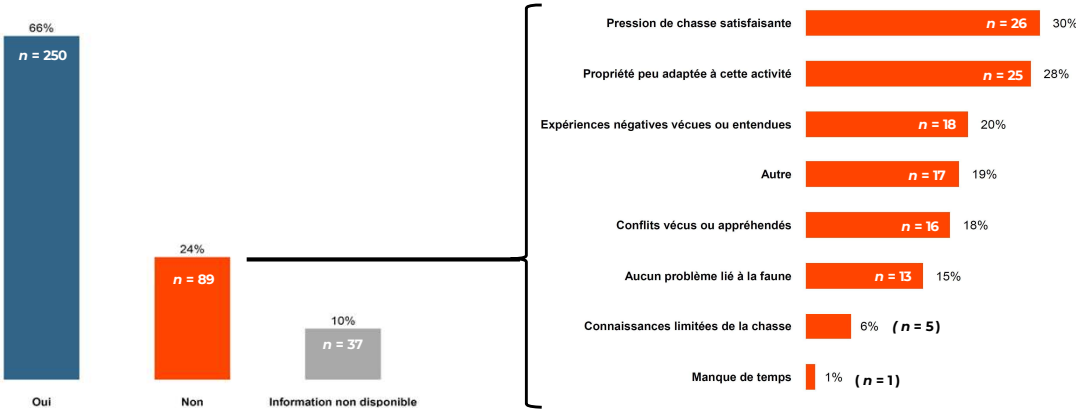
21

21

Intention des répondants d'accueillir des chasseurs dans le futur

Prévoyez-vous accueillir des chasseurs sur votre propriété dans le futur?

Pour quelle(s) raison(s) ne prévoyez-vous pas accueillir de chasseurs sur votre propriété?



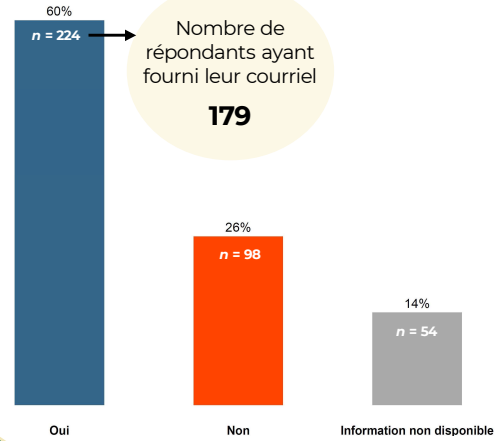
22

22

Proportion (%) des répondants souhaitant recevoir de l'information

Si cela vous était offert, seriez-vous intéressé à recevoir de l'information pour mieux connaître les solutions permettant d'éviter ou de réduire les dommages causés par la faune?

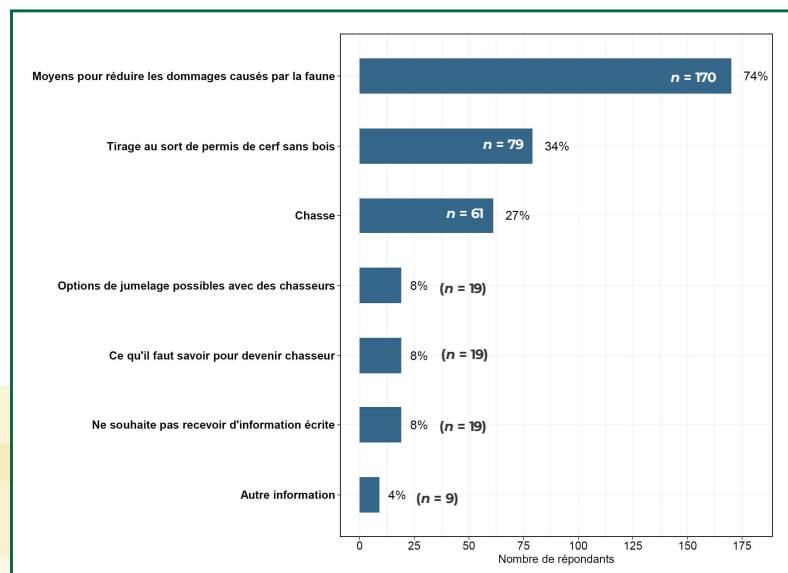
Seriez-vous intéressé à nous fournir l'adresse courriel de votre entreprise?



23

23

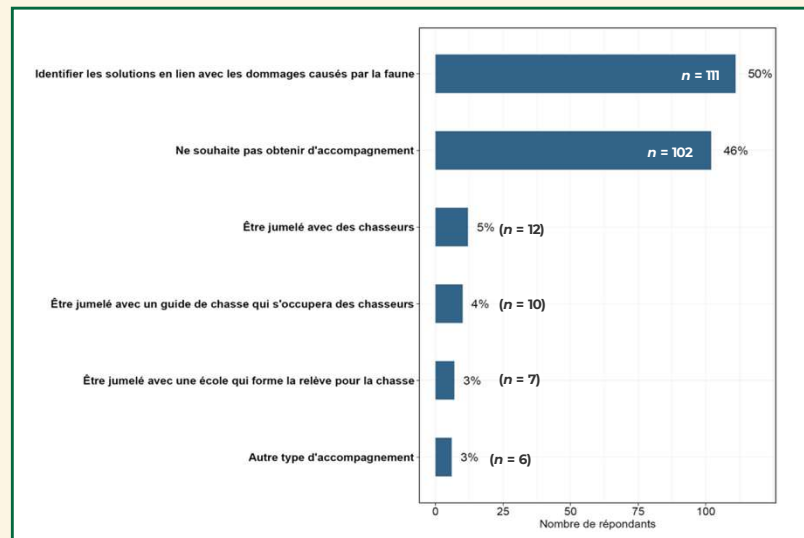
Proportion (%) des répondants selon le type d'INFORMATION écrite qu'ils souhaitent obtenir



24

24

Proportion (%) des répondants selon le type d'ACCOMPAGNEMENT qu'ils souhaitent obtenir



25

25

Partenariat UPA-Estrie et Mirador

Plateforme de maillage

- Inscription gratuite
- Aucun frais pour le propriétaire, le prix de location leur revient 100 %
- Le chasseur paie une cote sur le prix de location
- Manière facile de trouver des chasseurs avec critères de sélection
- En date de juillet 2025: 180 transactions
(dont la vaste majorité des propriétaires sont des producteurs agricoles et forestiers)
- Outil exportable dans toutes les régions du Québec et pour toutes les espèces



26

26

Contrat entre propriétaire et chasseur(s)*

*Ce document est offert pour aider le locuteur

1. Identification des parties

a. Propriétaire
 Nom : _____
 Adresse : _____
 Numéro de téléphone : _____
 Secteur désigné pour la chasse : _____
 Mises en garde et considérations spécifiques (ex. considérations liées à la pratique des activités agricoles et forestières dans le secteur désigné pour la chasse) : _____

b. Chasseur
 Nom : _____
 Adresse : _____
 Numéro de téléphone : _____
☐ En cochant ceci, afin de maximiser la sécurité, le chasseur accepte que son numéro de téléphone soit partagé à un autre chasseur pratiquant cette activité en même temps que lui sur d'autres secteurs de la propriété.
 Numéro de certificat du chasseur/piégeur : _____
 Noms des autres chasseurs et accompagnateurs s'il y a lieu : _____
 Marque, modèle et couleur du ou des véhicules utilisés pour la période de chasse : _____

2. Gibiers autorisés (à cocher par le propriétaire)
☐ Cerf de Virginie ☐ Dindon sauvage
☐ Cerf de Virginie sans bois (femelle et faons) ☐ Orignal
☐ Ours noir ☐ Autre : _____

3. Types d'armes autorisées (à cocher par le propriétaire)
☐ Arc ☐ Arbalète ☐ Fusil ☐ Arme à poudre noire ☐ Carabine ☐ Pièges

4. Jours visés (à remplir par le propriétaire) :
 Ce contrat est valide du ____/____/____ au ____/____/____ et du ____/____/____ au ____/____/____ inclusivement*.
 * Le propriétaire se réserve le droit d'annuler la chasse pour un motif sérieux en autant qu'il en avise le chasseur dans un délai de 24 h.
 Particularités (ex. heures, journées exclues) : _____

☐ En cochant ceci, le propriétaire s'engage à n'autoriser la présence d'aucun autre chasseur sur le même secteur et en même temps que le(s) chasseur(s) dont le nom figure sur le présent contrat.

5. Plan de la propriété (à cocher par le propriétaire et le chasseur)
☐ Propriétaire et chasseur : Un plan de la propriété a été fourni au chasseur par le propriétaire avec une délimitation des secteurs désignés pour la chasse et des secteurs à utiliser pour les déplacements par véhicule.
☐ Propriétaire : Pour sa sécurité et celle de son entourage, le propriétaire s'engage à ce que ni lui ni un membre de son entourage ne soit présent dans le secteur désigné pour la chasse pour des motifs autres que les besoins agricoles/forestiers de son entreprise pendant que le chasseur y pratique cette activité. Advenant le cas où de telles activités étaient nécessaires dans le secteur de chasse, le chasseur en serait avisé.
☐ Chasseur : Le chasseur s'engage à respecter les secteurs délimités sur le plan fourni pour les déplacements et la chasse.

Modèle de contrat (propriétaire/chasseurs)

- Fait à la manière d'un bail de location
- Disponible sur le site internet de l'UPA-Estrie en format Word pour pouvoir le modifier selon vos besoins
- Révisé par une avocate

27

27

Liste des guides de chasse

Guides de chasse actifs en Estrie

 L'Union des producteurs agricoles Estrie

Les entreprises et individus listés ci-dessous sont tous des guides pour la chasse au cerf de Virginie et au dindon sauvage. Plusieurs peuvent aussi inclure d'autres animaux. L'UPA-Estrie a contacté chacun d'eux et ils ont confirmé pouvoir offrir des services de coordonnateur de chasse directement sur les terres des propriétaires. Il est à noter que l'UPA-Estrie n'a pas validé la qualité de ces guides, mais reconnaît qu'ils sont actifs sur le territoire estrien.

La carte de la page suivante présente les zones de chasse de l'Estrie. Vous pouvez également visiter [cette page](#) pour plus d'informations sur les zones de chasse de la province et leurs règles particulières.

© boisdesdrouze

Entreprise/ Guide	MRC où est basée le guide	Zones de chasse couvertes par le guide	Site internet	Téléphone
Alain Pelletier, mon guide de chasse et pêche	Memphrémagog	5 est, 5 ouest, 6 sud	www.guidedechasseetpeche.com	819 574-5297
Chasse Québec (Yannick L'Heureux)	Sherbrooke	Toutes les zones	www.chassequebec.com	819 679-6775
Steve Tardif	Memphrémagog	5 est, 5 ouest, 6 nord, 6 sud	https://www.facebook.com/ClubDindonSauvageMontrealWildTurkeyClub	514 944-7319
Shoote	Memphrémagog	6 sud	www.shoote.ca	819 446-2615
Samuel L'Heureux	Sherbrooke/ Memphrémagog	4, 6 sud, 6 nord		819 588-9199
Pourvoir La Cache Outfitters	Arthabaska (Centre-du-Québec)	Rayon de 60km autour de Victoriaville (7 sud, partie nord des zones 4, 6 nord et 6 sud)	www.lacacheoutfitters.com	819 552-7828
Guide de chasse de l'Estrie	Sherbrooke/ Val Saint-François	Rayon de 45 minutes et moins autour de Sherbrooke	www.chasseestrie.com	819 432-3827
Destination le Mirage	Arthabaska (Centre-du-Québec)	4, 6 nord, 7 sud	www.destinationlemirage.com	819 357-9011 ou 819 357-6606

28

28

Première nation W8banaki

Durant le projet, la nation:

- Collaborait avec l'UPA-Estrie
- Souhaitait faire partie de la solution fasse à la surabondance de cerfs
- Une entente Québec-Wabanaki établissait les modalités de chasse (ex.: périodes et limite de prises)



Il est possible de contacter la nation W8banaki pour plus d'informations

29

29

Crédit photo : AFSQ



Crédit photo : AdobeStock



Crédit photo : AFSQ



Créations de 4 fiches informatives

À venir d'ici avril 2026

1. Infos sur la montée des populations du cerf de Virginie
2. Réglementation québécoise qui encadre la chasse
3. Comment optimiser les récoltes de cerfs
4. Autres solutions possibles

En révision par MELCCFP

30

30

Projet Faune

Bilans des réalisations

- **Outils disponibles** depuis le printemps 2024
- **26 producteurs** ont utilisé l'accompagnement de l'UPA-Estrie
- De ces 26, **14 producteurs** ont trouvé des chasseurs
- **Mirador** : définitivement l'outil le plus populaire
- **Suites à venir au projet**



31

31

Phase 3 à venir !

32

32

Merci à nos collaborateurs (phase 2)

Anaïs Gass, MELCCFP

Marie-France Audet, Ville Sherbrooke

Dominique Choquette, MAPAQ Estrie

Karine Vachon, productrice agricole

Valérie Audet, Fédération de l'UPA-Estrie

Brian Beaudoin, Mirador

Éric Lapointe, Domtar

Et à nos partenaires financiers

Ressources naturelles
et Forêts

Québec

Environnement,
Lutte contre
les changements
climatiques,
Faunes et Parcs

Québec



Domtar



Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

Programme Relève et mise en valeur de la faune (RMVF)

33

Merci!

Questions ou commentaires?

UPA L'Union
des producteurs
agricoles
Estrie

34